



Pack PROJET COLLABORATIF

> Soutien aux entreprises développant des projets interentreprises et/ou avec un institut de recherche

	INDUSTRIE & SERVICES	TOURISME	ÉTUDE
BÉNÉFICIAIRES	Acteurs régionaux développant un projet innovant*.		
COÛTS DÉTERMINANTS SELON LPR	Les coûts déterminants à fonds perdu couvrent les phases d'étude et d'analyse, de conceptualisation et de mise en place du projet. Pour les projets d'investissement, la contribution est octroyée sous forme de prêt garanti par le bénéficiaire. Les charges de marketing ne sont pas éligibles.		
MONTANT DE LA CONTRIBUTION	<p>50% des coûts totaux du projet</p> <p>100% des coûts de la phase d'étude</p>	<p>70% des coûts totaux du projet</p> <p>100% des coûts de la phase d'étude</p>	Selon le projet présenté
DURÉE DE LA CONTRIBUTION	Max. 4 ans (selon la durée de l'étude)		
REQUÊTE / DOCUMENTS À FOURNIR	<p>> Business plan</p> <p>> Planification financière</p> <p>> Roadmap & Objectifs</p> <p>(selon modèles de la Promotion économique)</p>		
DÉBUT DE LA CONTRIBUTION	Au démarrage du projet		
VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION	Sur présentation des justificatifs des coûts déterminants, à hauteur de 80% du montant du pack. Le solde de 20% est versé à réception du rapport final.		
RAPPORT(S) D'AVANCEMENT	Rapports intermédiaires annuels et final (sur 4 ans)		

*Sociétés, communes, institutions, prestataires touristiques, etc.